

Transports scolaires



Les parents :

- Prennent les dispositions nécessaires afin que leur-s enfant-s arrive-nt, quelques minutes avant l'horaire indiqué, à l'arrêt du bus.
- Veillent à ce que leur-s enfant-s se comportent correctement sur le chemin de l'arrêt du bus et dans le véhicule.
- Ne sont pas autorisés à monter dans le bus.
- Utilisent l'adresse Email transports@enfance-jeunesse.ch pour signaler, à la commission des transports, un problème ou poser une question.
- Expliquent à leur-s enfant-s le sens des engagements mentionnés au premier chapitre de cette charte, et se portent garants de leur compréhension et accord.

La commission des transports :

En font partie des représentants de Enfance & Jeunesse.

- Organise les transports scolaires.
- Délivre, gratuitement, un titre de transport aux élèves.
- Collabore avec les entreprises de transports et les accompagnateurs-trices.
- Définit la charte et la publie sur le site internet d'Enfance et Jeunesse.
- Entretient la communication avec les parents en répondant, notamment, aux courriels adressés à l'adresse transports@enfance-jeunesse.ch
- Etablit une charte avec les conducteurs-trices et veille au respect de celle-ci.
- En cas de problème grave lié aux agissements d'un jeune, la commission peut sanctionner par un avertissement, voire une exclusion des transports scolaires.

Bases légales :

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD
Enfance et Jeunesse Association intercommunale de Rolle et environs

Règlement sur les transports scolaires disponible sur les sites internet:

- www.enfance-jeunesse.ch
- www.eps-rolle.ch

Charte

Pour les élèves de 1P à 6P

- A l'arrêt du bus, j'attends en retrait l'arrêt du véhicule avant de m'avancer, sans courir, sans bousculer mes camarades, pour y monter.
- Je salue et respecte le-la conducteur-trice.
- Je voyage assis sur un siège et j'attache ma ceinture. Je laisse de la place à mes camarades et n'occupe pas les sièges avec mon sac d'école ou ma veste.
- J'ai droit à un bus propre et je ne le salis pas volontairement et je ne mets pas mes pieds sur les sièges des bus.
- Parce que cela pourrait être très dangereux, je n'utilise pas d'objets tels que ciseaux, cutters, sARBACANES, pétards, allumettes ou briquets, etc.
- Je ne joue pas avec une trottinette, un skate-board, un ballon, un bâton ou toutes choses qui pourraient être dangereuses dans le bus et déranger le-la conducteur-trice.
- Ma trottinette ou mon skate doivent être rangés sous le siège.
- J'ai le droit, comme mes camarades, de voyager tranquillement ; si on ne me laisse pas m'asseoir ou si on me fait du mal je peux le dire à ma maîtresse, à mes parents ou à l'accompagnateur-trice.
- J'attends que le bus soit arrivé à ma destination et qu'il soit arrêté avant de me lever, je sors tranquillement en disant au revoir et merci au-la conducteur-trice.
- Je traverse la route seulement quand le bus est parti.
- Les accompagnateurs-trices du Sésame sont à ta disposition pour t'écouter, te conseiller et t'orienter.

L'accompagnateur-trice socioculturelle du Sésame pour les transports scolaires

- Accompagne les jeunes dans le bus, afin de créer une relation de confiance et de s'assurer du bon respect des règles et du comportement adéquat des élèves.
- Accueille les jeunes lors de certaines attentes aux arrêts de bus. Il-elle peut aussi être présent-e lors des déplacements entre l'école et les arrêts de bus.
- Assure un tournus dans les bus du réseau de l'établissement scolaire.
- Intensifie sa présence dans certains bus, si la situation le demande.
- Contacte les parents et si besoin les convoque avec leur enfant, si ce dernier met, par son attitude, en danger ses camarades ou lui-même ou s'il se livre à des actes répréhensibles. Le jeune risque des sanctions, dont l'exclusion définitive, et dans les cas les plus graves, le dépôt d'une plainte au Tribunal des mineurs.
- Collabore avec la commission des transports, les conducteurs-trices et les patrouilleurs-euses scolaires.
- Reste disponible auprès des jeunes pour dialoguer et pour informer la commission des transports des difficultés rencontrées par les jeunes.

La commission des transports
Email : transports@enfance-jeunesse.ch

